



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLO-CROSS

DATE : 27 Décembre 2020

CLUB : Avenir Cycliste Auterivain

NOM DE L'EPREUVE : Cyclo-Cross de l'Avenir Cycliste Auterivain

LIEU : Bois de Notre-Dame 31190 - AUTERIVE

LONGUEUR DU CIRCUIT : 2,500 km – D+ : N/A

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Durée de course	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	13:30	14:30	50 mn	N/A	Licenciés FSGT : 1 Bouquet, 1 coupe aux vainqueurs de chaque catégorie
3 ^{ème}	13:30	14:30	50 mn	N/A	
4 ^{ème}	13:30	14:30	50 mn	N/A	
5 ^{ème}	13:30	14:30	50 mn	N/A	
Féminines	13:30	14:30	40 mn	N/A	
Cadets	13:30	14:30	30 mn	N/A	
Minimes	13:30	14:30	20 mn	N/A	

14 Octobre 2020 : à ce jour, suite aux dernières mesures sanitaires, la tenue de l'épreuve est encore soumise à l'accord formel de la Mairie.

Il est rappelé qu'en raison de l'épidémie de COVID-19 les gestes barrières obligatoires doivent être strictement appliqués dans l'organisation des épreuves sportives, et ce, jusqu'aux nouvelles consignes émanant de la FFC. Publié sous le couvert du Ministère de la Santé.

ENGAGEMENTS :

- Sur place Bois de Notre-Dame 31190 – Auterive
- Contact : Bernard Lagorce (bm.lagorce@orange.fr) (07 83 01 01 40)
- Commissaires de l'Avenir Cycliste Auterivain : Alain Guiraud.

RETRAIT DES DOSSARDS :

- A partir de 13:30 le jour de l'épreuve Bois de Notre-Dame 31190 – Auterive
- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT. Les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le départ.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01 (plateau de 46 dents & pignon de 14 dents).
- Braquets Cadets garçons et filles : 7m62 (plateau de 50 dents & pignon de 14 dents).
- Les VTT sans cornes au guidon sont acceptés pour l'épreuve et partiront derrière les cyclocross men

OBSERVATIONS :

- Responsable : Alain Guiraud (06 61 07 11 72)
- Epreuve ouverte aux licenciés FSGT, UFOLEP, FFC, FFTRI et non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois mentionnant « Apte à la pratique du cyclisme en compétition ».
- Epreuve comptant pour le **Championnat de Cyclo-Cross de la Haute-Garonne** (réservé aux licenciés FSGT du 31).
- Tarif engagements : Licenciés FSGT : 7,00 € - UFOLEP, FFC, FFTRI : 10,00 € - Non Licenciés : 10,00 €
- Les Commissaires se réservent le droit pour causes de conditions climatiques, de modifier le temps de l'épreuve.
- Le port du maillot est obligatoire durant l'épreuve et pour la cérémonie protocolaire des récompenses.